



Décision N°0002/CFOP/2020

Portant nomination du Chef de Cabinet du Chef de File de l'Opposition
Guinéenne

Le Chef de File de l'opposition,

- Vu les Résultats issus des élections législatives du 22 mars 2020
- Vu la loi L/2014/036/AN du 23 décembre 2014 portant statut de l'opposition politique en République de Guinée ;
- Vu la Résolution N°002/2015/AN du 08 septembre 2015 portant fixation des avantages du Chef de File de l'opposition en République de Guinée ;
- vu les nécessités de service,

Décide

Article 1^{er} : Monsieur Mouminy SYLLA, Ingénieur Expert des Mines est nommé Chef de Cabinet du Chef de File de l'opposition guinéenne.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 28 décembre 2020

Ampliation :

AN.....1
 Cons PRG auprès des Institutions.....1
 A.P. et Partis alliés.....10
 Intéressé.....1
 Archives.....1/13

Chef de File de l'opposition



Honorable Elhadj Mamadou SYLLA